

**La procession de l'octave de la Fête-Dieu aura lieu demain, à l'issue de la messe paroissiale.**  
**Le clergé des deux paroisses partira de l'église Saint-Martin et se dirigera vers les rues Saint-Georges, de l'Hospice, des Lignes, Fosse-aux-Chènes.**  
 Après la bénédiction du St-Sacrement, qui aura lieu aux Carmélites, la procession continuera son itinéraire par les rues Poivrée, Grand-rue, du Château, de l'Union, et rue Neuve.

**Le concert annuel en faveur de l'Institution des Sourds-Muets et aveugles, de Fives, aura lieu le dimanche 15 Juillet, dans le jardin de l'établissement.**

**Ce concert attire chaque année beaucoup d'amateurs qui s'empresent de donner aux intéressants élèves, des témoignages d'une sympathie bien naturelle. Le prix du billet est de 1 fr. — On peut s'en procurer chez J. Reboux, 20, rue Neuve, à Roubaix.**

**Le nommé Dehembre, de Lannoy, qui a fait preuve en plusieurs circonstances d'un dévouement très-louable vient encore de se signaler en sauvant d'une mort certaine un enfant de trois ans qui est tombé, avant-hier, dans le Riez, à Lys-lez-Lannoy.**

**Le programme des fêtes qui auront lieu au Pré-Catelan pendant les journées des 17, 18 et 19 juin est des plus attrayants. Il y aura foule pour assister aux nouvelles surprises que ménage au public M. Lévy, l'habile directeur.**

**On parle d'une illumination splendide et d'un feu d'artifice dont le bouquet sera une véritable surprise.**

**Les voyageurs de Roubaix et de Tourcoing pourront profiter, pour la première fois, de la mesure prise tout récemment par la compagnie du chemin de fer du Nord: On descendra au lieu dit le Contrôle.**

**On peut se procurer des billets à l'avance, pour les trois jours de fête, au prix de 4 francs, chez M. Wintrebert, directeur des Messageries nationales, près la station, à Roubaix.**

**Au marché aux grains de Lille, de mercredi à vendredi, il y a eu une hausse moyenne de 1 fr. 29 cent. à l'hectolitre.**

**Un grand nombre d'acheteurs s'est rendu à la vente de laines qui a eu lieu à Rouen et que nous avions annoncée.**

**Les laines russes d'Odessa, qui sont fort estimées, ont trouvé beaucoup d'amateurs.**

**Les autres laines de Russie, bien que d'excellente qualité, ont été moins appréciées et n'ont trouvé qu'un petit nombre de preneurs.**

**Il en a été de même pour les laines d'Australie, très abondantes sur les marchés de Londres et dont l'approvisionnement est facile.**

**On a bien vendu les laines d'Espagne qui, en général, étaient de qualité supérieure.**

**Une autre vente assez considérable doit avoir lieu prochainement à Rouen.**

Depuis le mois de février dernier, les communications télégraphiques entre Alger et Marseille, par le fil qui passe en Corse et en Sardaigne, sont interrompues par suite d'un accident dont la cause n'est pas encore reconnue. Cette circonstance prouve combien il est urgent d'avoir plus d'une ligne télégraphique de l'Algérie. Nous avons parlé récemment des études qui se faisaient pour relier Oran à Carthagène. Nous pouvons annoncer dit le *Moniteur de la Flotte*, qu'un nouveau traité est en élaboration

entre le Gouvernement et la Compagnie Glass-Elliott, de Londres, pour l'établissement d'une ligne directe et une marine entre la France et l'Algérie.

Le câble devra être posé au plus tard le 31 août prochain.

En garantie de l'exécution de leur entreprise, MM. Glass Elliott et Co verseront un cautionnement de 100,000 francs.

Les points d'atterrissement du câble doivent être, en France, l'anse des Sablettes entre le cap Sicié et le cap Sèpet, et en Algérie, dans la baie de la Salpêtrière, à l'extrémité nord des fortifications d'Alger, derrière la pointe de Sidi-Ferruch.

Espérons qu'aucune circonstance ne retardera l'exécution de cette intéressante entreprise.

**On lit dans l'Autorité de Dunkerque :**

« Les vents qui n'ont cessé de se faire sentir depuis quelque temps dans nos parages, n'ont point porté aux arbres fruitiers les dommages que l'on pouvait supposer. Les pommiers et les cerisiers n'en ont souffert nulle part dans nos environs, ce qui est de bon augure, car il est à remarquer que lorsque les fleurs résistent aux ondulations un peu fortes de l'atmosphère, les fruits sont toujours abondants et de bonne qualité.

« La végétation réclame de la chaleur; les blés sont forts, pleins de vigueur, et si de trop grandes chaleurs ne viennent pas succéder à une température longtemps humide, le grain, au lieu d'être grêle et desséché, comme celui de la récolte de 1859, en général, acquerra ce développement qui, dans les bonnes années, constitue un rendement exceptionnellement avantageux. »

**On lit dans l'Industriel de Cambrai :**

« A propos de l'inquiétude où l'exportation probable de nos chiffons vient de jeter l'industrie papetière en France, nous croyons opportun d'annoncer une découverte que vient de faire un de nos compatriotes, découverte qui doit opérer une révolution complète dans ce genre de fabrication. Partant de ce principe qu'une étoffe quelconque peut remplacer le chiffon, l'inventeur en a conclu que toute espèce de plante textile était convenable, pourvu qu'elle fût à bon marché, et qu'il ne s'agissait que de trouver une machine pour utiliser des végétaux regardés comme inutiles jusqu'alors; c'est ce à quoi il est parvenu.

« Au moyen de sa mécanique, il fait de la filasse, et puis du papier avec de l'aloès, du palmier nain, du sparte, des roseaux, des iris, enfin avec toute espèce de plante filandreuse. Nous avons sous les yeux deux spécimens de ces papiers dont l'un est fait avec des tiges d'hélianthus (soleil de jardin), et l'autre avec du chiendent qui avait déjà servi à faire de la tisanne. Cet homme, qui a longtemps habité la Guyane française et l'Algérie, déclare que, dans ces deux contrées seulement, il y a en plantes propres à ce genre de fabrication, de quoi défrayer l'Europe entière; pendant plus de vingt ans. C'est là, on le voit, une grande affaire. Que de gens s'y trouvent intéressés. Quant au prix de revient, il s'agit d'avoir vu dans une papeterie manipuler les chiffons qu'il faut trier par couleur, dont il faut découper les ourlets, couper certaine partie, &c., pour être convaincu que, sous ce rapport, le nouveau système offre des avantages; en effet ici, rien qu'une préparation chimique peu coûteuse avant de jeter les plantes au moulin, et tout est dit. »

Nous recevons ce matin, et trop tard pour le publier, le programme de la fête qui aura lieu demain à l'occasion de l'annexion à l'Empire français du comté de Nice et de la Savoie.

**Extrait de l'Histoire des établissements religieux et charitables de Roubaix, par TH. LEURIDAN, conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée industriel de cette ville.**

**CHAPITRE IX.**

**ÉGLISE DU TILLEUL.**

(Suite et fin. — Voir notre dernier numéro).

**III**

**DÉNOMINATION DE L'ÉGLISE.**

Un nom, dans une ville comme la nôtre, qu'on s'obstine à considérer comme née d'hier, qui elle-même n'a déjà que trop renié son ancêtre, peut n'être pas sans portée. Echo des traditions, il peut rappeler un passé glorieux, faire revivre la mémoire d'un bienfaiteur, perpétuer le souvenir d'un événement remarquable, d'une institution utile. relever, pour ainsi dire, de ses ruines, un monument regretté.

Or, sur la place qui, aujourd'hui, a nom *place de la Liberté*, s'élevait autrefois un édifice religieux vraiment digne de regrets. Née de la piété du plus illustre et du plus généreux de nos anciens seigneurs, cet édifice, unique en France par les reliques qu'il conservait, était consacré au Sauveur du monde en mémoire de son glorieux sépulcre. *Erit sepulcrum ejus gloriosum.*

Les fureurs d'une sinistre époque, l'indifférence et l'incurie de celle qui a suivi, ont, autant que les siècles, consommé la ruine des murs vénérés du Saint-Sépulcre. Ce sanctuaire n'est plus; son nom même est officiellement effacé des lieux qu'il occupa; mais il peut revivre, si l'on veut, dans le nouveau temple dont on prépare l'édification.

Gardiens des souvenirs historiques de la ville, nous avons cru qu'il était de notre devoir de supplier M. le Maire, dans l'intérêt de ces mêmes souvenirs si nombreux, si vivaces et si chers que le nom du Saint-Sépulcre doit perpétuer, de vouloir bien le prendre lui-même en considération, le faire agréer au Conseil municipal, pour le présenter ensuite à l'approbation de Mgr. l'archevêque de Cambrai qui doit l'arrêter définitivement.

Quand une église est consacrée à Dieu en mémoire d'un mystère, du *Saint-Sépulcre* par exemple, de la *Croix*, du *Sauveur*, de la *Trinité*, on appelle, en style liturgique, le mystère dont elle prend la dénomination, *titre de l'église*. On donne en outre pour patron à cette église un saint ou une sainte.

Ici encore se présente un nom vénéré à Roubaix, le nom de sainte Elisabeth. C'est celui qui, pendant plus de trois siècles, servit d'épave à l'hôpital dont les biens nourrissent nos pauvres, c'est celui de l'annôniéuse princesse dont la pieuse et libérale munificence dota si richement ce même hôpital. Il y a justice et mérite à rendre un éclatant hommage à la mémoire de cette illustre bienfaitrice; et nous avons appris avec beaucoup de satisfaction que l'administration municipale, qui a déjà donné aux traditions historiques de la ville les meilleurs gages de sympathie et d'intérêt, était disposée à rendre cette justice et à recueillir ce mérite.

Ainsi l'église du Tilleul aurait pour titre le *Saint-Sépulcre* et pour patronne ou protectrice sainte Elisabeth, mère du précurseur.

**FAITS DIVERS.**

— On cause beaucoup dans le monde des discussions auxquelles a donné lieu cette affaire, à l'Institut, l'attribution du grand prix Gobert: il a été décerné à M. Wallon pour son histoire de Jeanne d'Arc, malgré M. Sainte-Beuve, qui trouvait compromettant que l'Académie consacrait un ouvrage où l'auteur parle des miracles avec foi; et c'est M. Guizot qui, en soutenant M. Wallon, a décidé ses savants collègues.

— Les environs de Paris reçoivent chaque jour, comme la capitale, quelques embellissements nouveaux.

Le journal de Saint-Germain-en-Laye, en rendant compte de ceux que le parc du Vénisot, volontiers choisi déjà par la villégiature parisienne, vient encore de subir, nous apprend qu'un second et vaste lac a été creusé ce hiver. Sa situation, déjà pittoresque par elle-même, a été encore embellie par les mouvements de terrain que les dessinateurs ont su ménager. Des eaux abondantes y seront amenées prochainement par des machines hydrauliques d'une grande puissance, que les métaux ont achevés en ce moment de poser dans les bâtiments de la prise d'eau. De plus, les deux ponts jetés sur la voie de fer pour relier les deux parties du parc, sont terminés, et, dès à présent, le Vénisot prend place parmi les plus délicieux séjours d'été.

— La dame X..., Allemande d'origine et mariée à un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, était restée veuve, il y a quelque temps, avec une petite fille; mais ayant bientôt après noué des relations intimes avec un ouvrier de son mari, elle avait dès lors pris en haine l'enfant du défunt et s'était mise à la traiter de façon que les voisins en étaient indignés.

Le commissaire de police, averti par ces derniers, avait une fois fait venir la veuve à son bureau, et comme il n'y avait pas de preuves assez convaincantes pour sévir contre elle, il avait fait tout son possible pour la ramener à de meilleurs sentiments; mais, phénomène étrange, il n'y avait plus dans le cœur de cette femme que de la haine pour la pauvre petite, de sorte que les mauvais traitements continuèrent. Enfin le magistrat, ayant reçu de nouvelles plaintes très graves à ce sujet, fit, ces jours derniers, une visite domiciliaire chez la veuve X... et trouva son enfant dans un état affreux: elle était couverte de contusions et de meurtrissures, de plus on ne lui donnait pas à manger suffisamment et on la faisait coucher dans un bouge infect, sur un sac d'objets mornés et rempli de vermine. L'existence de cette malheureuse créature était une torture continuelle.

Interrogée sur les motifs qui la poussaient à agir si cruellement: « Je n'ai d'autre motif que celui-ci: que je ne peux la souffrir, répondit-elle, à marâtre avec une audace incroyable. — Eh bien! embrassez-la pourtant, reprit le commissaire, car vous ne la reverrez de bien longtemps sans doute! » Et il fit provisoirement conduire la pauvre petite dans un hospice pour y être traitée; quant à la mère, elle fut mise à la disposition du procureur impérial.

— Il y a une quinzaine de jours, la demoiselle P..., domiciliée rue de l'Arbre Sec, à Paris, avait été victime d'un vol. Un individu qui s'était introduit chez elle pendant son absence, lui avait enlevé sa petite fortune, consistant en vingt obligations de l'emprunt de la ville de Lille, six obligations du Crédit foncier, et diverses autres valeurs négociables.

Une plainte avait été portée; mais la demoiselle P... ne comptait guère rentrer en posses-

me donner des maîtres; il ne me reste donc qu'à suivre ma propre voie et qu'à y entraîner Catherine pour la séparer de mes ennemis. Comment m'y prendrai-je? que dois-je... »

Trois coups frappés à la porte interrompirent ce monologue.

Un officier parut.

« Son Excellence le comte de Gortz, envoyé de Sa Majesté le roi de Prusse, désire présenter ses hommages à Votre Altesse.

— Qu'on l'introduise dans le petit salon. »

L'officier se retira.

« Ah! M. le comte de Gortz juge nécessaire de me rendre une visite, se dit Potemkin. Le roi de Prusse a donc besoin de moi; les intrigues de mes ennemis ne suffisent donc point pour lui garantir le succès! Réfléchissons un peu. »

En effet, il se mit à méditer profondément sur la réception à faire à l'envoyé prussien, et près d'une demi-heure s'était écoulée lorsqu'il passa au salon.

Malgré ce retard offensant, le comte s'avança au-devant de lui, le sourit le plus aimable sur lequel il répondit par l'inclination la plus respectueuse. Le favori, plein du sentiment de sa dignité, se laissa tomber, pour ainsi dire, sur le divan, puis il fit signe à M. de Gortz de s'asseoir en face sur un fauteuil.

« Je me présente chez Votre Altesse au nom de Sa Majesté le roi de Prusse, dit le comte d'un air solennel. »

Pour toute réponse, Potemkin inclina légèrement la tête.

« Le roi m'a confié une mission très-flatteuse, poursuivit le comte.

— Acquieschez-vous-en » dit le prince d'un air d'indifférence.

M. de Gortz se leva et tira un étui d'une poche de son habit richement brodé d'or.

« Sa Majesté le roi mon auguste maître, plein d'estime pour les grandes et belles actions de Votre Altesse, et voulant lui donner une preuve éclatante de bienveillance et d'affection, vous a décerné le premier ordre de la Prusse: l'Aigle-Noir; j'ai l'honneur de vous en remettre les insignes.

Potemkin prit l'étui et le déposa sur une table sans l'ouvrir: son visage ne trahit pas l'orgueilleuse satisfaction qu'il éprouvait; il conserva son air de fatigue et d'ennui.

« Ah! dit-il en haussant les épaules, Sa Majesté m'envoie l'ordre de l'Aigle-Noir. Je lui en suis fort reconnaissant, mais où le placera-t-elle, ayant déjà la poitrine littéralement couverte d'autres décorations? Quand je porterai tous les grands cordons de ces divers ordres, n'aurai-je pas l'air d'un marchand de rubans qui promène les échantillons de ses articles? Que vous en semble, monsieur le comte? »

— Votre Altesse ne promène, — pour me servir de ses propres expressions — que les échantillons de ses trésors, que les témoignages de ses éminents services, de son courage héroïque et de sa haute sagesse. Ce serait pousser la modestie jusqu'à l'exagération que de les dérober à l'admiration générale.

— Eh bien, pour être agréable à Sa Majesté le roi de Prusse, je porterai les insignes de son ordre de l'Aigle-Noir. Vous n'avez plus rien à me dire, monsieur le comte? »

Celui-ci promena dans la pièce des regards scrutateurs, qu'il arrêta principalement sur les rideaux de velours des fenêtres.

« J'aurais bien encore une communication secrète à faire à Votre Altesse, reprit-il, si

j'étais sûr que nous ne sommes pas épiés.

— Vous pouvez vous assurer vous-même que ces rideaux ne cachent personne.

— L'affirmation de Votre Altesse me suffit. Permettez-moi donc de vous faire une ouverture confidentielle.

— Au nom de votre souverain? demanda le favori tout en jouant avec ses croix d'un air distrait.

— Oui, prince. Votre Altesse sait que le traité d'alliance, conclu pour huit ans entre la Russie et la Prusse, est sur le point d'expirer?

— En vérité, je l'ignorais, monsieur le comte, car je m'inquiète fort peu de ces petits détails.

— Votre Altesse s'occupe plutôt de l'ensemble, qu'elle dirige avec le coup d'œil d'un général à qui rien n'échappe. Mais l'alliance avec la Russie est, aux yeux de la Prusse, une des plus grandes questions de la politique, et le roi désire vivement qu'elle soit renouvelée. Il ne se dissimule pas que la présence de Joseph II à cette cour peut y mettre obstacle; aussi demande-t-il un conseil à Votre Altesse. Ne pensez-vous pas qu'il conviendrait que le prince royal de Prusse vint à Saint-Petersbourg pour contre-balancer l'influence de l'empereur d'Autriche?

Potemkin éclata de rire.

« Oh! s'écria-t-il, que vous êtes tous timides et indécis! vous n'osez même pas faire ou recevoir de simples visites sans une foule de cérémonies préalables. Lorsque l'empereur Joseph annonça à mon auguste souveraine sa prochaine arrivée, Catherine, avant de lui répondre, fit demander confidentiellement à votre roi si cette visite ne lui déléguait point; et maintenant que le prince royal de Prusse voudrait aussi connaître notre magnifique Petersbourg, Sa Ma-

jesté Prussienne commence par s'enquérir si je trouve cette démarche opportune.

— Le roi ne veut prendre conseil que de vous seul, bien que plus d'un autre s'estimât peut-être heureux que l'on s'adressât à lui.

— Puisse, par exemple! Votre Excellence ne l'a-t-elle pas consulté?

— Il ne l'a point été et il ne le sera pas; le roi, je le répète, ne veut s'adresser qu'à Votre Altesse. »

Pour la première fois, un sourire de satisfaction éclaira les traits de Potemkin.

« Je suis prêt, répondit-il, à servir de tout mon pouvoir les intérêts de Sa Majesté, si elle m'accorde exclusivement sa confiance. Vous m'entendez? exclusivement. »

— En voici la preuve, dit le comte en lui présentant une lettre autographe de Frédéric. »

Potemkin la prit sans le moindre signe de surprise, en rompit le cachet et la dépla lentement.

Après l'avoir parcourue, il la tendit à M. de Gortz.

« Sa Majesté, dit-il, a une assez mauvaise écriture; donnez-moi vous-même à lire de sa lettre, je vous prie. »

Comprenant l'intention du prince, le comte se mit à lire à haute voix et avec lenteur sur chaque phrase produisit son effet.

Frédéric disait d'abord que des preuves nombreuses ne lui permettaient pas de douter que la visite de l'empereur d'Autriche à Saint-Petersbourg n'eût pour unique objet de ruiner l'alliance entre la Prusse et la Russie et d'engager celle-ci dans une nouvelle politique. Il manifestait ensuite la plus vive admiration pour le génie du prince et le pria de soutenir en toute circonstance les intérêts prussiens.

(La suite au prochain numéro).